

Vive la paix, vive la pensée libre !



**INTER
PRO35**

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

**NOV 2024
N°268
Au sommaire**



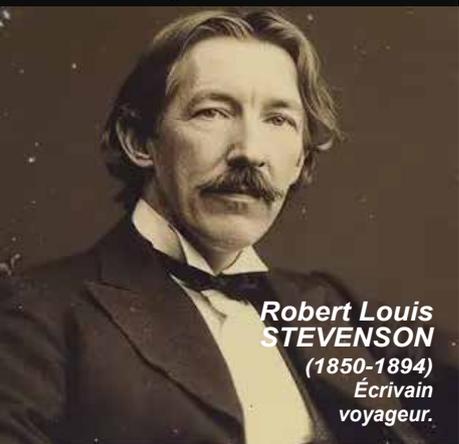
Abattre les murs !

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- INFOS (P4)
- RÉSOLUTION CE UD (P5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)

• INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CITATION DU MOIS

**"UN SILENCE PEUT ÊTRE
PARFOIS LE PLUS CRUEL
DES MENSONGES."**



Robert Louis
STEVENSON
(1850-1894)
Écrivain
voyageur.

Avec le retour au pouvoir de Trump et de ses amis milliardaires, le monde s'enfoncé encore un peu plus dans le marécage du mensonge triomphant, de la haine, de la régression sociale, démocratique, environnementale et de la guerre.

Ces gens-là érigent des murs entre les peuples, des murs contre les femmes et les hommes qui résistent ou veulent simplement vivre et penser librement.

Murs d'argent, murs de violence, murs de désinformation, voire de décervelage.

Dans ce monde qui bascule sous nos yeux, l'épisode américain n'en étant qu'un symptôme, notre responsabilité de syndicaliste est d'abord de ne participer en aucune manière au naufrage, y compris par le silence, de ne rien lâcher de nos principes et de nos fondamentaux et inlassablement de faire vivre la voix de la résistance lucide, claire et déterminée.

De ce point de vue, compter sur les directions confédérales, dont la nôtre, relèverait de l'aveuglement suicidaire.

Là aussi, il faut revenir aux fondamentaux : le syndicat, ce sont d'abord et avant tout les militantes et militants qui le font vivre et pas la bureaucratie.

À nous de construire des ponts et d'abattre les murs qui nous emprisonnent et de réinventer un monde qui en vaille le coup, pour nous et nos enfants.

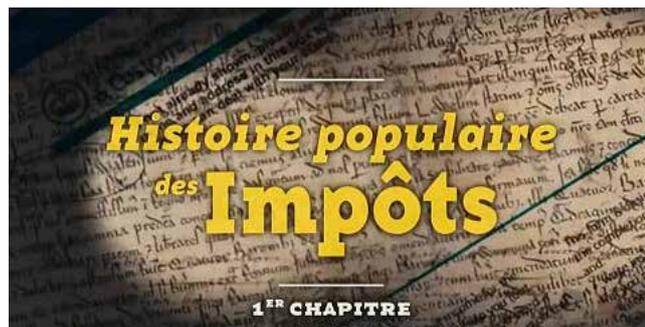
Vive la vie, vive la pensée libre, vive la sociale ! Vive la CGT Force-Ouvrière !

**25 novembre 2024
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général**

L'impôt, l'État et le citoyen [Documentaire]

Dans leur **Histoire populaire des impôts**, Xavier Villetard et l'historien Gérard Noiriel montrent combien la fiscalité est indissociable de la démocratie, pour le meilleur et pour le pire.

"Où va l'argent des impôts et quel modèle de société permet-il de construire ?" C'est l'interrogation sur laquelle se clôt le documentaire co-écrit par Xavier Villetard (réalisateur) et Gérard Noiriel (historien). En moins de deux heures (et deux épisodes), le film balaie l'histoire de l'impôt en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, avec en fil rouge le combat entre les partisans d'une imposition juste et progressive, et les tenants d'une imposition minimale et de services publics restreints, ingrédients révélant le caractère ultralibéral d'un État.



Un impact politique et social important

Les auteurs ont interviewé des élus (de tous bords), des ministres et des hauts fonctionnaires experts en la matière. Ils ont compulsé les archives télévisées documentant les manifestations les plus marquantes. Contre la Poll Tax en 1990 en Angleterre – cet impôt local forfaitaire frappant les individus et ne tenant compte ni du revenu ni du capital détenu. Contre le plan Juppé en 1995 ou contre l'augmentation décidée en 2018, en France, de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques. Ce qui déclenchera des mouvements sociaux.

Ils décrivent la genèse du consentement à l'impôt et l'émergence de l'idée que le principe de la contribution indirecte (dont les taxes sur la consommation, telle la TVA) est injuste. Au fil des crises (guerres, chocs pétroliers, réunification de l'Allemagne...) le niveau des contributions augmente ou recule. Lorsqu'il recule, cela profite principalement aux classes les plus aisées et aux entreprises. Tandis qu'on coupe parallèlement dans les dépenses publiques et le budget de la protection sociale. Lorsqu'il augmente, les classes moyennes et populaires – qui ne sont pas celles qui pratiquent l'évasion ou l'optimisation fiscale – sont souvent les plus impactées. Une situation qui peut nourrir le sentiment de "se faire avoir", ce qui peut faire prospérer les mouvements populistes.

Qu'en est-il par ailleurs d'un taux d'imposition mondial minimum sur les sociétés ? "On n'a jamais été aussi proches de son instauration", estime Pascal Saint-Amans, l'ancien directeur fiscal de l'OCDE. Mais les multinationales et autres Gafam, fortes de leur domination, y consentiront-elles vraiment ?

Pour FO, la nécessité d'une imposition plus juste, donc progressive

"Sans un caractère progressif de l'impôt sur le revenu, donc qui tient compte des facultés contributives de chaque citoyen, il n'y a pas de justice fiscale. Chez FO, nous sommes pour que tout le monde paye de l'impôt sur le revenu plutôt que de l'impôt indirect. Actuellement, la charge fiscale totale repose à 80 % sur la contribution des ménages et pour seulement 20 % sur celle des entreprises (selon les données du laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po en 2023).

Ce déséquilibre entre en contradiction avec le principe constitutionnel de l'impôt.

De plus, les trois cents plus grands groupes arrivent à payer seulement l'impôt sur les sociétés à un taux de 17 % (moins que les petites et moyennes entreprises). Le taux effectif baisse grâce aux niches fiscales et autre crédit impôt recherche/CIR dont bénéficient les grandes sociétés. On pourrait tout à fait avoir un impôt sur les sociétés progressif ou du moins plus élevé pour les multinationales.

Enfin, nous n'étions pas favorables à la suppression de la taxe d'habitation (TH). C'était le dernier impôt direct que payaient notamment ceux qui ne sont pas propriétaires de leur logement. Par cette participation fiscale des citoyens, la taxe d'habitation créait un lien entre eux et les collectivités locales. Les recettes de cet impôt participaient en effet à alimenter leurs ressources financières."

Propos recueillis auprès d'Hélène Fauvel, secrétaire confédérale FO au secteur de l'Économie et du Service public

Publié le 28 septembre 2024 / L'Info Militante

> Voir en ligne : « Histoire populaire des impôts », 2 x 52 minutes, disponible en streaming sur <https://www.dailymotion.com/video/x8bix3v>

À la violence sociale, opposons la **Force** syndicale !

LU DANS LA PRESSE

« Nous ne devons pas nous résigner à la misère sociale »

FO Ille-et-Vilaine appelle à un rassemblement ce lundi 11 novembre 2024, place de la République, autour du slogan *pain, vie, liberté*. Et faire entendre les petites voix qui réclament une vraie justice sociale.

« Le monde s'enfoncé dans un marécage d'ombre et on est dans le brouillard en attendant la nuit, constate, amer, Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO Ille-et-Vilaine. Plein de gens ne savent plus vraiment où aller. On voit partout, les tensions qui s'exacerbent. Les faiseurs de guerre, les vendeurs d'armes et le monde qui va dans le mur. Je voudrais simplement essayer de reconstruire, peut-être de manière utopique, les jours heureux. » Un combat chevillé au corps de ce syndicaliste, qui a été de tous les combats sociaux ces dernières années.

« Pas de paix sans justice sociale »

« C'est pour ça que l'on appelle, ce lundi 11 novembre, à 12 h, à un rassemblement, comme on a fait l'année dernière, autour du thème *pain, paix liberté*, rappelle Fabrice Lerestif. Il ne peut pas y avoir de paix, s'il n'y a pas de justice sociale. Et pour moi, toutes les vies se valent. Je n'ai pas l'indignation sélective. Que ce soit une vie palestinienne, israélienne, libanaise, ukrainienne, russe et dans bien d'autres endroits du monde. Nous les syndicalistes, devons être au service des salariés et de la paix mondiale. Ce sont des fondamentaux. »

Un rassemblement où il lance un appel à tous ceux « qui ne veulent pas d'un monde en guerre, de violence, de haine, de division, de ségrégation antisémite et de racisme. Faire entendre les petites voix qui s'élèvent partout pour le grand concert des volontés humaines. C'est important de ne pas lâcher. Le silence et le plus cruel des mensonges. Nous ne devons pas nous résigner ».

Où il sera aussi question des plans sociaux, qui se multiplient au niveau national et local. « Un rouleau compresseur qui broie les salariés et les plonge dans la désespérance, où fleurissent la misère sociale et les idées de rejet et de xénophobie. »

Ouest-France le 10/11/2024



Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO Ille-et-Vilaine. | OUEST-FRANCE

À Rennes, le syndicat Force Ouvrière prévoit plusieurs journées d'action en décembre

Face au contexte social difficile, « il y a urgence à résister collectivement ». Le syndicat Force annonce une journée de mobilisation jeudi 5 décembre 2024, dans la fonction publique, puis trois journées de grève.

Force ouvrière a réuni sa commission exécutive composée de représentants de tous les secteurs professionnels, publics et privés, « dans un contexte exceptionnel où les colères sociales émergent de plus en plus, indique Fabrice Lerestif, à la tête de l'union départementale FO 35. Nous serons particulièrement vigilants face à tous les plans sociaux qui menacent nombre de salariés dans le département. »

Concernant la fonction publique, le syndicat FO appelle à une mobilisation unitaire jeudi 5 décembre 2024 (État, collectivités locales, hôpitaux, etc.), à Rennes (Ille-et-Vilaine). « Cela ne suffira certainement pas à bloquer la machine à casser les services publics. Aussi, nous appelons aussi à trois jours de grève consécutifs les 10, 11 et 12 décembre avec des actions ciblées fortes. »



Le syndicat Force Ouvrière s'adresse tout particulièrement au secteur public, avec une journée de mobilisation le 5 décembre. | ARCHIVES JOEL LE GALL / OUEST-FRANCE

et du monde rural. Outre les dégâts, de telles actions auraient pour conséquence de priver un certain nombre de salariés de leur travail et du service qu'ils rendent à l'ensemble de la population agricole et rurale ».

Un soutien aux agriculteurs

Par ailleurs, FO soutient la mobilisation des agriculteurs « en faveur de l'amélioration de leur rémunération et de leurs conditions de travail » et rappelle son opposition à l'accord de libre-échange Europe-Mercosur. Il parle d'une « lutte commune des travailleurs des villes et des campagnes, sans jamais occulter la dimension environnementale ».

Toutefois, le syndicat appelle à des actions pacifiques, il ne cautionnera en aucun cas « les éventuelles violences ou dégradations » notamment contre les locaux des services de l'État, de la sécurité sociale agricole, des assurances ou entreprises « au service des agriculteurs

Ouest-France le 23/11/2024

Un gouvernement anti-Fonction publique

Un courrier de toutes les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique daté du 29/10/2024 a obligé le ministre de la Fonction publique à nous recevoir.

Précisons que c'est la première fois que le ministre recevait les organisations syndicales en multilatéral et après de nombreuses annonces contre les fonctionnaires (3 jours de carence, diminution de l'indemnisation en congé maladie, suppression de la GIPA, suppression de postes).

À la demande de FO d'abandonner le projet de loi Guérini et de retirer les amendements gouvernementaux sur les 3 jours de carence et la diminution de 10% de l'indemnisation en cas d'arrêt maladie, le ministre a opposé une fin de non-recevoir.

De fait, la délégation Force Ouvrière a quitté la séance.

De plus, les attaques sans précédent contre la Fonction publique territoriale avec 100 000 suppressions de postes et un budget hospitalier bien en deçà des besoins de la population sont tout aussi inacceptables.

Pour FO Fonction publique, il est impossible de s'inscrire dans un agenda social consistant à diminuer les droits des agents et à affaiblir le pouvoir d'achat.

Les attaques incessantes du gouvernement méritent une riposte des 5,7 millions d'agents de la Fonction publique.

FO Fonction publique propose aux agents une mobilisation à la hauteur des mesures anti-fonctionnaires.

À 3 jours de carence, FO Fonction publique propose 3 jours de grève et de mobilisation aux autres organisations syndicales !

Fiers d'être fonctionnaires !

Fiers d'être au service du public !

FGF FO

Fonctionnaires

Publié jeudi 7 novembre 2024



**Le 5 décembre 2024 en GRÈVE et en MANIF.
Rennes 11 h Esplanade Charles De Gaulle
ENSEMBLE, FAISONS-NOUS RESPECTER !
Et 3 JOURS DE GRÈVE dans tous les secteurs et à tous les niveaux.
10-11-12 décembre 3 JOURS DE GRÈVE POUR GAGNER !
Blocage de bâtiments de la Fonction Publique
Hospitalière, Territoriale, d'État.
(actions en cours d'organisation)**

Humeurs de Maurice

Les brouettes !

Le SG de notre confédération nous prendrait-il pour des perdreaux de l'année ?

À lire son édito en date du 30 octobre « 2000 militants enthousiastes, enflammés » auraient participé au meeting national du 26 octobre dans la salle de la Mutualité à Paris. Vaste fumisterie qui pourrait faire rire si ce n'était pas si pitoyable. Tout d'abord parce que réunir (avec beaucoup de difficulté) 2000 militants pour un meeting national ne relève pas de l'exploit quand on sait que nos meetings précédents se passaient dans des stades à Charletty ou ailleurs.

À ce compte-là le prochain « grand rendez vous » se déroulera dans une ancienne cabine téléphonique de l'avenue du Maine et il faudra s'extasier !

Ensuite, selon des observateurs pourtant peu habitués à la critique de la confédération, ce fut un vaste fiasco sur le fond sans contenu ni orientation claire, à l'image de ce qu'est la direction confédérale.

Au final, il n'en est rien sorti et évidemment pas le début de l'ombre d'un prémice de riposte syndicale aux annonces Barnier.

Comme le disait un camarade, on ne discute pas avec les brouettes, on les pousse !

Ni défaitisme ni complaisance, c'est en toute clarté qu'il faut agir syndicalement

Réunie à Rennes le 22 novembre 2024, la Commission Exécutive de l'UD FO 35 affirme que l'action syndicale résolue et lucide est absolument indispensable pour résister à la régression sociale et démocratique et être à la hauteur de notre histoire et des enjeux à venir. Cela nécessite notamment d'avoir les moyens financiers, par les cotisations et l'aide militante, de notre indépendance de pensée et d'action.

C'est bien la résistance ouvrière de nos aînés qui, aux heures les plus sombres du fascisme, a permis les acquis du Conseil National de la Résistance, au premier rang desquels la création du programme des Jours Heureux. Aujourd'hui, comme hier, aucune complaisance envers les héritiers de Pétain n'est acceptable.

Au totalitarisme, nous opposons encore et toujours « Pain, Paix, Liberté »,

À l'insécurité libérale, nous opposons la Sécurité Sociale.

L'heure est bien à l'action collective contre la casse sociale du budget Barnier, qui frappe sans vergogne sur les travailleurs et les travailleuses du public et du privé, sur les retraité.es, sur les privé.es d'emploi, sur les immigré.es pour nous faire payer un déficit creusé par la seule voracité du capital et l'indécente rémunération des actionnaires et du grand patronat.

C'est bien la pensée libre de la revendication, l'action directe collective qui fait la Force Ouvrière et non les doubles discours où l'on demande l'abrogation de la loi scélérate sur les retraites tout en participant aux réunions visant à l'aménager à la marge.

En Ille et Vilaine, l'exemple Easydis où les salariés subissent dramatiquement les conséquences du plan social se révèle être le début d'une vague d'ampleur de dizaines de milliers de licenciements comme chez Michelin, Auchan, Gifi, Véléo, Arcelor, Orange etc.. De plus, les conséquences tant économiques que sur le lien social dans les communes sont dramatiques.

Oui à l'unité et à l'action syndicale sur des bases claires :

- Pain, Paix, Liberté partout dans le monde
- Défense des Libertés syndicales et démocratiques
- Abrogation de la loi mortifère sur les retraites Borne-Macron et retour à la retraite à 60 ans à taux plein après 37, 5 annuités
- Interdiction des plans de licenciements et des fermetures de postes des trois versants de la Fonction Publique,
- Augmentation Générale des Salaires, SMIC à 80% du salaire médian.
- Abrogation de La loi Darmanin et des mesures xénophobes
- Restitution à notre Sécurité Sociale des dizaines de milliards d'eurosd'exonération de la part patronale de nos cotisations sociales
- Abrogation des jours de carence pour tous, non aux 600 Millions d'euros de baisse de l'indemnisation des arrêts maladies
- Défense des services publics et des secteurs avec délégation de service public
- Respect de la laïcité
- Égalité des droits en toutes circonstances contre toutes les formes de discrimination

Notre ambition est, comme les dockers américains, d'organiser la grève victorieuse, celle qui redonne sens et espoir en l'action syndicale.

L'UD FO35 soutient les mouvements de grève annoncés dans la Fonction Publique, à la SNCF et partout où les travailleurs et les travailleuses se lèveront ensemble pour défendre leurs revendications.

Dans ce cadre, notre responsabilité est de fédérer et de construire la grève interprofessionnelle pour bloquer la régression sociale et démocratique, reconquérir nos droits individuels et collectifs, et reconstruire des « Jours Heureux ».



Résister, Revendiquer, Reconquérir

Adoptée à l'unanimité



L'UD aux côtés de ses militantes et militants !

Santé-FO Création du syndicat FO clinique la Sagesse

Le 28 octobre, une bonne quinzaine de salarié(e)s de la clinique mutualiste de la Sagesse à Rennes a fondé une section Force Ouvrière.

Une excellente nouvelle dans ce secteur de la santé privée où FO progresse sensiblement (rappelons notamment les excellents résultats de FO au centre Eugène Marquis de Rennes lors des dernières élections).

Cette nouvelle implantation est le fruit d'un travail collectif local interprofessionnel (camarades de la Santé Publique, Action Sociale, Union Départementale).

Bienvenue à ces nouveaux camarades de la Sagesse qui ont envie de se développer au service des intérêts de tous les salarié(e)s de la clinique.



FNEC-FP-FO un communiqué visant à restaurer la dignité et l'honneur des professeurs des écoles d'Ille-et-Vilaine discrédités par les propos de Sarkozy.

Monsieur Sarkozy,

vous avez tenu des propos publics diffamatoires le 8 novembre dernier lors d'une conférence à Saint-Raphaël. Ces propos, relayés par des médias de portée nationale, jettent le discrédit sur les professeurs du premier degré.

Nous, personnels de l'Éducation Nationale, n'avons pas été condamnés à porter un bracelet électronique, nous ne pourrions exercer nos missions au service de l'État sans un casier judiciaire vierge... Nous travaillons tous les jours dans des conditions difficiles et de plus en plus pénibles pour un salaire qui n'augmente pas malgré l'inflation qui galope !

Rappelons que votre rémunération en tant que Président de la République a été augmentée de 172% une fois arrivé à l'Élysée. Si, selon vos dires, nous n'avons plus les moyens de payer tant d'enseignants, avons-nous les moyens de nous payer un Président qui a augmenté la dette du pays de 600 milliards ? Votre parcours ayant contribué de surcroît à la perte de milliers d'heures par nos fonctionnaires de police et de justice pour vos nombreux procès.

Vous vous vantez d'avoir supprimé 150 000 postes dans la fonction publique au cours de votre mandat de Président, et nous en subissons les conséquences au quotidien : urgences surchargées, hôpitaux en détresse, écoles malmenées, régression sociale...

Nous vous demandons de respecter notre profession, de cesser de jeter le discrédit sur des agents du service public, service public qui, s'il n'existait pas, plongerait des milliers de citoyens et citoyennes dans une grande détresse.

Monsieur Sarkozy, vos propos démagogiques sont indignes d'un ancien Président de la République !

Nous vous invitons à venir faire un stage dans nos écoles d'Ille-et-Vilaine pour y vivre nos vraies conditions de travail. Et, dans l'attente de vous recevoir, nous vous demandons de démentir publiquement vos propos diffamatoires et de vous excuser auprès de professeurs des écoles chargés du service public d'éducation, toutes et tous profondément attachés aux valeurs de la République.

Rennes, le 12 novembre 2024

Les élections professionnelles dans les **Toutes Petites Entreprises**

auront lieu

du 25 novembre au 9 décembre.

(le matériel de vote sera dès le 20 novembre dans les boîtes aux lettres des salarié(e)s concerné(e)s).



Quel que soit mon métier,
Quelle que soit la taille de
mon entreprise

FO EST TOUJOURS
À MES CÔTÉS
À CHAQUE MOMENT

Pour me représenter, pour mes droits :
salaire, emploi, conditions de travail, formation,
négociation, conventions collectives,
protection sociale, prévoyance,
conseil, aide, défense

Je vote  Election
TPE

Cette élection pèse sur la représentativité.

Si chaque militante, chaque militant FO se fixe comme objectif de faire voter un(e) salarié(e) TPE, alors tous les espoirs sont permis !

Un stage connaître ses droits s'est tenu à l'UD du mardi 29 au jeudi 31 octobre.

Les camarades ont apprécié ce moment commun de formation et d'intelligence collective pour savoir notamment s'approprier le code du travail au service de l'activité syndicale et des salarié(e)s.

"Au sortir de ce stage, je suis motivé à 1000%" déclarait un camarade au moment de la conclusion.



Céline Cussac secrétaire adjointe de l'UD et Fabrice Lerestif, SG, ont ouvert et conclu ce stage particulièrement bien animé par Sylvain.

À NOTER DANS VOTRE AGENDA**Union Locale Rennes****Assemblée Générale statutaire**

**mardi 17 décembre
de 16H à 18H**

**dans les locaux de l'UD
35 rue d'Échange
à Rennes**

MOT DES TRÉSORIERES

La fin d'année approche à grands pas.

N'oubliez pas d'effectuer le règlement des timbres pour l'année 2024, à votre règlement **merci de noter le nombre de timbres en retour à votre FD.**

Prix du timbre 2025 = 5.50 €

Les commandes 2025 dans e-fo ne seront validées qu'après réception des règlements de l'année 2024.

Comme toujours nous sommes à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches administratives nous sommes facilement joignable à l'adresse : tresorerie.udfo35@orange.fr.

Comme toujours nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches y compris pour utiliser e-fo...

Laurence et Patrick

UNION LOCALE VITRÉ

45 rue de Paris - 35500 VITRÉ

**Permanence SANS RDV
Gratuit
Accueil et conseils**

On vous accueille le
1er vendredi de chaque mois
de 11h à 14 h :

06 décembre 2024

COMMISSION HANDICAP

**Permanences Handicap-Emploi
et Accès aux droits des accompagnants**

**Sur rendez-vous tous les 3^{èmes} mercredis
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60**

L'UD VOUS INFORME :

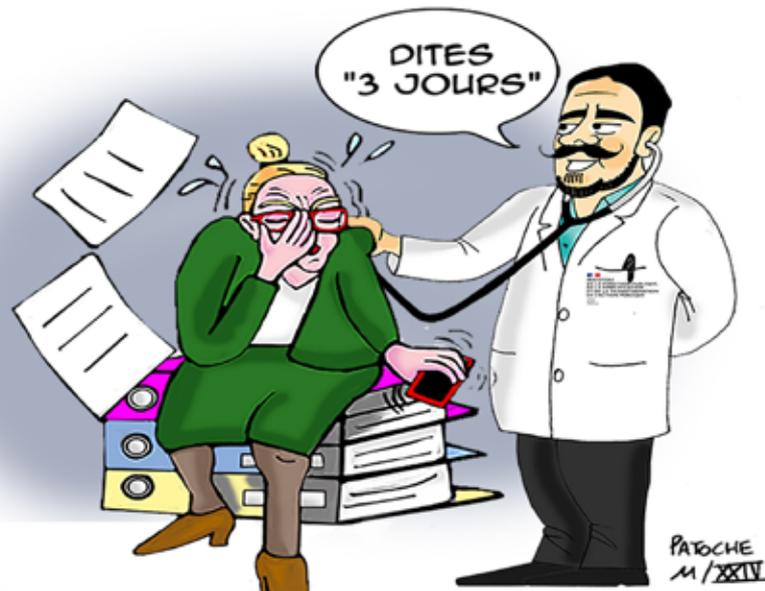
Vidéo de l'UD sur la situation sociale
(lien ci-dessous)



<https://youtu.be/6GZAPldLRyg?si=e1HSXLYDXQcsCqSm>

CLIN D'OEIL DU PATOCHE

URGENCE ABSOLUE POUR LES FONCTIONNAIRES se soigner deviendrait un luxe ...



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages

STAGES CFMS 2025

DÂTES	INTITULÉ	DURÉE
Semaine 6 du lundi 27 au vendredi 31 JANVIER	1 ^{er} NIVEAU (anciennement découverte)	5 jours
Semaine 9 du lundi 24 au vendredi 28 FÉV.	FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT	5 jours
Semaine 17 du mercredi 23 au vendredi 25 AVRIL	JE NÉGOCIE	3 jours
Semaine 21 du lundi 19 au vendredi 23 MAI	CSE	5 jours
Semaine 23 du lundi 02 au vendredi 06 JUIN	1 ^{er} NIVEAU	5 jours
Semaine 40 du lundi 29 SEPT. au vend. 03 OCT.	1 ^{er} NIVEAU	5 jours
Semaine 42 du mardi 14 au jeudi 16 OCTOBRE	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours
Semaine 45 du lundi 03 au vendredi 07 NOV.	SSCT (pris en charge financièrement par l'employeur)	5 jours

ATTENTION ! la confédération demande une inscription par e-fo ...
N'hésitez pas à nous contacter si souçi pour s'inscrire.

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGERES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Le mardi après-midi

VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr

Permanence 1^{er} vendredi du mois

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.81.09.51.02
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2024 : 5,45 €
tresorerie.udfo35@orange.fr